

Ligue de natation de La Réunion

Comité directeur du vendredi 14 octobre 2022

La réunion a lieu au siège du comité régional de natation à la Maison régionale des sports, 1 route de la Digue - 97490 Sainte-Clotilde

Ordre du jour :

- 1 - Homologation du PV du 16 septembre 2022
- 2 - Validation des propositions et décisions du Cercle de compétence du Meeting de l'océan Indien (organisation, invitations et prises en charge... Damien Joly, Frédéric Bousquet, Basile Massote...)
- 3 - Date de la rencontre entraîneurs/présidents de club
- 4 - Préparation et choix d'une date de l'assemblée générale de la ligue
- 5 - Compte-rendu du 1er regroupement de la CJSOI 2022
- 6 - Point Jeux des Îles 2023
- 7 - Courrier
- 8 - Questions diverses

PRÉSENT.E.S SUR SITE

Julie ABEL, Frédéric ARNAUD, Mahdia BENHAMLIA, Pierre DEBAST, Henri FONTAINE (le président), Samuel IDMONT, Thierry GOUPIL

PRÉSENT EN VISIO

Dominique DERVILLIER

ABSENTE REPRÉSENTÉE (représentation soumise à l'avis du service juridique de la fédération)

Guilène FAUBOURG

ABSENTE EXCUSÉE (point soumis à l'avis du service juridique de la fédération)

Flore ATTYASSE

ABSENTS

Marc BERTCSH

Le comité directeur constate que cet administrateur a été absent à plus de trois réunions consécutives.

Il est donc décidé que cet administrateur est radié du Comité directeur. Un courrier lui sera adressé en ce sens par la Ligue

Adopté à l'unanimité des membres présents

Le président ouvre la séance à 18h17

1 - Homologation du PV du 16 septembre 2022

Afin de gagner du temps et de respecter les délais de diffusion, il est décidé que les PV du CD seront adressés par la Secrétaire générale à l'ensemble des administrateurs, à charge pour ces derniers de lui faire part de leurs remarques au plus tard 8 jours après l'envoi du PV.

Ce dernier sera ensuite mis en ligne sur le site de la Ligue et envoyée à tous les clubs

Il ne sera donc plus nécessaire de procéder à l'homologation du PV en prochaine séance du CD

Adopté à l'unanimité des membres présents

2 - Validation des propositions et décisions du Cercle de compétence du Meeting de l'océan Indien (organisation, invitations et prises en charge... Damien Joly, Frédéric Bousquet, Basile Massote...)

La mairie de Saint-Denis a confirmé à la Ligue l'attribution d'une subvention de 10.000 euros

Point sur les invités :

- Damien Joly et Anna Egorova

- les billets d'avion ont été émis (CORSAIR – 2 747,50 €) :
 - départ de Paris le 26/12/2022 arrivée Réunion le 27/12/2022 à 11h30
 - retour de la Réunion le 03/01/2023 à 21h30
- L'hébergement airbnb sur Saint-Denis (point suivi par Julie Abel - montant 456,69 euros)
- Location de véhicule (point suivi par Caroline Naria, responsable administrative et financière - montant en cours de chiffrage)
- **Adopté à l'unanimité des membres présents**

- **Frédéric Bousquet** (parrain du Meeting). Il nagera plusieurs 50m, il participera à des rencontres avec les entraîneurs, les présidents de clubs et les administrateurs. Il sera à la disposition des nageurs pour tous échanges.

En contrepartie de cette participation la Ligue

- mettra à sa disposition une enveloppe de 1.500 euros
- prendra en charge son hébergement airbnb sur la Saline (point suivi par Julie Abel - montant 800 euros)
- prendra en charge sa location de voiture (point suivi par Caroline Naria, responsable administrative et financière - montant en cours de chiffrage)

Pour des commodités de voyages, la Ligue effectuera la réservation de madame Bousquet mère.

Le montant de ce billet sera totalement remboursé à la Ligue

Adopté à l'unanimité des membres présents

- Les 14 nageurs du club de Bâle (Suisse). Une proposition de tarif à 1 266,75 euros le billet leur a été adressée. Les billets sont totalement à leur charge. Pour le moment il n'y a pas de solution d'hébergement pour eux.

Il n'y a pas non plus de possibilité de nager avec les nageurs locaux puisque les clubs seront en vacances

Adopté à l'unanimité des membres présents

s'organiser en interne pour participer au meeting

Adopté à l'unanimité des membres présents

Mayotte aurait éventuellement des nageurs respectant la grille de qualification. Leur participation est acceptée sous réserve de respect de la grille

Adopté à l'unanimité des membres présents

- Bazil Massotte Kréopolitain (budget JIOI)

Le nageur aimerait participer au meeting, il demande la prise en charge d'une partie de son billet.

Avis de Franck Schott : Il est potentiellement sélectionnable pour les JIOI au titre du relais 4x100 NL, donc une aide pour sa participation au MOI est légitime.

Le trésorier, Samuel Idmont, précise qu'à ce jour seule la subvention du conseil départemental d'un montant de 8.500 euros a été attribuée.

Les six billets des Kréopolitains déjà retenus s'élèvent à 7.973,93 euros

Pour le moment la Ligue n'est pas en mesure de prendre en charge tout ou partie du billet de Bazil Massotte, mais cette situation est susceptible d'évoluer en fonction des finances et des subventions attribués à la Ligue. Le billet du nageur sera alors totalement pris en charge

Adopté à l'unanimité des membres présents

Point sur les Kréopolitains :

- 9 nageurs invités (Nans Mazellier, Lyia Goupil, Alizée Morel, Clément Rivière, Rosalie Abel, Lou Ditière, Millian Boucher, Pierre-Yves Desprez, Matys Louise)

- Lyia Goupil et Lou Ditière ne viendront pas au meeting cette année

- Nans Mazellier participera au meeting mais viendra par ses propres moyens (information donnée par un mail des parents)

- Clément Rivière a déjà pris son billet

La ligue prendra donc en charge six billets soit un total de **7.973,93 euros**.

Rappel : la ligue a reçu une subvention "préparation JIOI pour l'année 2022" d'un montant de 8.500 euros

La Ligue passera par l'Oresse pour réserver un total de 10 billets (6 pour les Kréopolitains, 4 pour les invités / parrain)

3 - Date de la rencontre Ligue / entraîneurs/ présidents de clubs

La réunion aura lieu le samedi 12 novembre 2022 à partir de 14h30 au Creps de Saint-Paul (sous réserve de disponibilité)

Adopté à l'unanimité des membres présents

4 - Préparation et choix d'une date de l'assemblée générale de la ligue

La date du vendredi 2 décembre 2022 à partir de 18h est retenue

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentée

Chaque responsable de cercle de compétence présentera un rapport au prochain CD pour validation avant l'Assemblée générale

Rapport d'activités :

Natation course : Julie Abel

Natation artistique : Flore Attyasse

Formation : Dominique Dervillier et Franck Schott pour les BF, Frédéric Arnaud pour les juges arbitres

Trésorerie : Samuel Idmont

Rapport moral : Henri Fontaine

Adopté à l'unanimité des membres présents

• La tenue de l'Assemblée générale extraordinaire pour la révision des statuts sera soumise à l'avis du service juridique de la fédération

L'avis des administrateurs est ensuite demandé concernant la reconduction du mandat pour 6 ans du commissaire aux comptes.

Le commissaire aux comptes à réviser ses honoraires à la baisse et pass eà 3.800 euros par an au lieu de 4.680 euros TTC).

Il est procédé au vote :

- contre : Thierry Goupil (l'administrateur déclare : "ce n'est pas obligatoire en raison du montant des subventions reçues et nous avons déjà un expert-comptable, c'est une dépense inutile de 23.000 euros sur 6 ans. Il ajoute : " our info, en cas de désignation volontaire, la durée de mandat est de 3 ans ce qui fait une grosse économie en offrant les mêmes garanties au président)

- abstentions : Julie Abel, Pierre Debast, Dominique Dervillier

- pour : Henri Fontaine, Samuel Idmont, Frederic Arnaud, Mahdia Benhamla

La mission du Commissaire aux comptes est reconduite

5 - Compte-rendu du 1er regroupement de la CJSOI 2022

Samuel Idmont présente les tenues qui seront remis aux membres de la délégation-

Bonnet + short + trois tee shirts offerts aux membres de la délégation

Déjà dépense 1.400 euros sur les 4.500 euros de budget

Le compte-rendu est présenté par Mahdia Benhamla, cheffe de délégation.

Le regroupement a eu lieu le samedi matin 1^{er} octobre 2022 à Trou d'Eau. Franck Schott, CTS, Nicolas Boucher, juge arbitre, Benoît Debast, entraîneur, Alexandre Mebarek, entraîneur, et Mahdia Benhamla ont encadré l'action qui a eu lieu dans un climat de bonne humeur et de camaraderie.

Tous les nageuses/nageurs sélectionnées et les deux remplaçant.e. s étaient présent.e.s à l'exception de Timéo Bordier et de Dayan Mady qui étaient en épreuve de bac blanc. Ils ont rejoint le groupe à la mi-journée à la fin de leur épreuve

Franck Schott a présenté la compétition et ses enjeux

qui a été vivement approuvé par les nageuses/nageurs

Les jeunes ont ensuite participé à une animation autour du sauvetage en mer. Cette action basée sur le travail en partenariat a permis aux nageuses/nageurs de s'entraider et d'apprendre ainsi à mieux se connaître.

Le déjeuner pique-nique a été pris en commun sur la plage. Le repas a été offert par un sponsor "la Boulangerie de la Saline les Hauts". La Ligue remercie ce sponsor

La ligue a offert une collation.

Deux sessions de jeux de société ont ensuite été organisées pour renforcer encore la cohésion du groupe.

Le regroupement s'est terminé en début d'après-midi.

Le prochain le samedi matin 12 novembre à Saint-Leu

Une rencontre entre la DRAJES, les athlètes sélectionnés, les parents et les encadrants est prévue le 5 novembre 2022 au CREPS de Saint-Denis de 14h à 17h

6- Point Jeux des Îles 2023

Selon les informations transmises ce jour par le Cros : la délégation natation sera composée de 15 nageuses, 15 nageurs, 6 encadrants (2 entraîneurs, 2 administrateurs, 1 juge arbitre, 1 président de délégation)

Un appel à candidature sera lancé pour déterminer les deux entraîneurs. Les candidatures des entraîneurs seront proposées à la validation de l'ETR pour ensuite approbation par le CD

Les candidatures des administrateurs et du juge arbitre seront proposées à la validation du CD.

Henri Fontaine sera président de délégation

Les noms de tous les membres de la délégation devront être transmis au Cros avant le 24 octobre

Adopté à l'unanimité des membres présents

Voir aussi point 2

7 - Courrier

Fiche de programmation de l'Oresse à renvoyer avant le 12 novembre avec le nombre de billets qui sera demandé pour 2023

Le DSL informe la Ligue de l'élection de David Maillot au poste de président

Lecture du courrier du président de CNSJ qui demande les pièces comptables concernant les championnats de Pau.

Un courrier lui sera adressé pour lui indiquer que les pièces demandées, comme toutes les autres pièces, seront consultables par l'ensemble des président.e.s de clubs lors l'Assemblée générale

8 - Questions diverses

Mahdia Benhamla demande que soit désignés trois entraîneurs référents (un par zone – nord/est, ouest et sud) qui selon les thématiques seraient invités aux réunion du CD. Les référents seront désignés par l'ETR

Samuel Idmont demande qu'une nouvelle ligne de téléphonie mobile soit acquise par la Ligue pour permettre les appels multiples

Adopté à l'unanimité des membres présents

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h09

La secrétaire générale
Mahdia Benhamla

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a horizontal line and a small flourish.